Le Congrès des Commissions départementales du Travail

Le Comité d'organisation a élaboré le programme des séances qui se tiendront à Lille les 19, 20 et 21 septembre

Le Comité d'Organisation du Congrès National des Commissions Départementales du Travail, qui se tiendra à Lille les 19, 20, 21 septembre prochains, s'est réuni hier à 14 h. 30, à la Préfecture du Nord dans le but d'élaborer le programme du Congrès.

La réunion fut présidée par M. Boujard, secrétaire général de la Préfecture du Nord, et groupa MM. Gervois, inspecteur divisionnaire départemental du Travail ; Beeud, président du Comité exécutif des Commissions Départementales et vice-président du Conseil Municipal de Paris ; Saint-Venant, Devernay, adjoints au Maire de Lille ; J. Huvghe, Leroy, Melayers, Lacour, conseillers généraux, etc., etc...

Après un long échange de vues, le programme du Congrès fut établi de la sorte en ses grandes lignes :

Vendredi 19 septembre. — 14 heures, réception à l'Hôtel de Ville ; 15 heures, séance d'ouverture du Congrès, puis travail des Commissions à l'Hôtel de Ville.

Samedi 20. — Continuation des travaux des Commissions et à 11 heures, séance plénière à l'Hôtel de Ville, toujours.

L'après-midi, visite de Roubaix-Tourcoing.

Dimanche 21. — Excursion et réception à Lille-Délivrance.

Les journées du lundi 22, du mardi 23, seront consacrées à une visite de Liège et de son exposition.

Terminons en révélant que ce Congrès réunira 150 délégués départementaux, venus de tous les points de la France et 50 délégués du Nord.

Ouverture du Congrès de la Fédération républicaine

Le Congrès national annuel de la Fédération républicaine de France s'est ouvert hier matin, à Marseille. Plus de 300 congressistes étaient présents, au nombre desquels le général Hirschauer, sénateur et M. Charles Coutel, député du Nord.

Le président du Congrès, M. Hervey a prononcé un discours dans lequel il a évoqué les crises les divergences qui se sont manifestées dans tous les partis, et a déploré que la Fédération républicaine elle-même n'y ait pas échappé.

Puis il a signalé le danger de division que selon lui constitue le nouveau parti [...]graire et il a conclu : « La République présente cet avantage : Discussion des idées, soumission à la majorité. Si nous voulons la république, comment ne donnerions-nous dans ce congrès l'exemple d'en pratiquer la règle chez nous ? »

Après le vote de modifications aux statuts le congrès a abordé la discussion des rapports présentés par la Commission du programme.

Au cours de la séance de l'après-midi, le congrès a entendu, la lecture du rapport du vice-amiral Fatou, sur la reconstitution de la marine militaire française et la limitation des armements navals.

Le vice-amiral a conclu en disant notamment qu'il convenait d'approuver sans réserves l'attitude des délégués de la France à la conférence de Londres et de demander au gouvernement de persévérer dans la thèse constamment soutenue jusqu'ici devant la commission préparatoire du désarmement, en particulier sur les points suivants :

A) L'obligation des garanties de sécurité doit précéder en principe les discussions relatives au désarmement ; B. Dans les questions de limitation des armements, ne pas accepter que l'on dissocie les trois éléments de la puissance militaire : armées de terre, de mer et de l'air.

M. Raymond Laquière, député, a présenté ensuite une étude sur l'avenir de l'Afrique du Nord.

Enfin M. Pierre Taittinger a examiné la question de la lutte contre le communisme dans la France extérieure. Ayant donné son sentiment sur les événements de Yen Bay au Annam, il a fait adopter par le Congrès un vœu disant notamment : « Qu'une fois encore des représentations soient faites auprès du gouvernement de Moscou et que si celui-ci persiste dans son dessein d'essayer de soulever contre « métropole ses possessions lointaines, il soit mis fin à des relations diplomatiques dont l'intérêt aux yeux de beaucoup de Français est des plus contestables. »

231 mères américaines, venues en pèlerinage sur les tombes de leurs enfants tués pendant la guerre, sont arrivées en France

Deux cent trente et une mères américaines sont arrivées à Cherbourg par l' « América ». Pendant la traversée, elles ont assisté à deux services religieux, à la cérémonie symbolique du lancement d'une couronne dans la mer en souvenir des navigateurs morts pendant la guerre.

Le débarquement à Cherbourg a été émouvant. Les quais étaient noirs de monde et des avions parcouraient le ciel ensoleillé.

Les autorités, les anciens combattants et un grand nombre de veuves de guerre et de mères qui attendaient dans la gare maritime, pavoisée ont salué les mères américaines. Une musique jouait des hymnes nationaux. Les mères se sont groupées devant les drapeaux alignés dans le hall de la gare maritime.

M. Lucmaire, sous-préfet de Cherbourg, leur a souhaité la bienvenue au nom du gouvernement, M. Lebreltevillois, maire, au nom de la ville, Mme de Brince, au nom des femmes de France et le général Vérillon, au nom des anciens combattants.

Les mères américaines, saluées par la foule émue qui agitait des mouchoirs, ont pris le train de Paris à 15 h. 45. De nombreuses gerbes de fleurs leur ont été remises par l'Office national du tourisme, le Syndicat d'initiative et le poste américain de Bantler, qui a en outre envoyé un bouquet à chaque mère de Cincinnati. La doyenne des mères américaines, Mrs Lindsey, âgée de 76 ans, et la présidente, Mrs Thompson, ont reçu les hommages des autorités.

Mme Naïdu a été séparée du groupe des volontaires

On mande de Dhersane que la police, qui encercle les volontaires, a permis que ceux-ci soient ravitaillés.

Afin de séparer Mme Naïdu du groupe, la police l'a arrêtée et l'a remise en liberté immédiatement, après qu'elle eut franchi le cordon des policiers.

A Mimensingh, la foule a empêché la circulation d'un camion transportant des spiritueux. La police a dû intervenir et faire usage de ses armes. Il y a 90 blessés, dont trois sont dans un état grave.

UNE FILLETTE ERRANTE TROUVEE A ANNŒULLIN

Une jeune fille égarée a été trouvée dans la commune d'Annœullin, rue de Carvin.

Voici son signalement, âgée de 16 à 18 ans ; cheveux coupés, noirs ; taille très petite. La jeune fille ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales.

Les parents sont priés de venir la reprendre à l'Hospice d'Annœullin, où elle est actuellement recueillie.

VERS L'UNION FEDERALE EUROPEENNE

Le Ministère des Affaires étrangères fera remettre ce matin aux puissances européennes membres de la S. D. N. le memorandum relatif à « l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne ». Ce document sera également communiqué pour information à toutes les autres puissances mondiales. Il sera publié dimanche matin.

Deux vieillards ensevelis sous leur maison écroulée

Une maison s'est écroulée à Aboncourt (Meurthe-et-Moselle). M. Bhuillier et sa femme, née Marie Chartreux âgés respectivement de 78 et 69 ans, ont été retrouvés morts sous les décombres. Ils devaient le jour même quitter la maison qui menaçait ruine depuis quelque temps. La gendarmerie a ouvert une enquête.

LE CONGRES NATIONAL DES MUTILES ET A. C. S'EST OUVERT AU MANS

Le congrès national de la Fédération des Mutilés, Victimes de la guerre et Anciens Combattants, s'est ouvert hier matin, à 10 heures, au Mans. Les congressistes, venus de tous les points de la France, étaient très nombreux.

Le congrès a notamment adopté le vœu suivant : « Considérant que la reconnaissance de la patrie est une, indivisible et imprescriptible, le congrès émet le vœu que soit supprimée toute condition de délai pour les demandes de pension faites par les bénéficiaires de la loi de 1919 pour des maladies contractées ou aggravées au cours des hostilités. Il demande toutefois que le bénéfice de la présomption d'origine soit intégralement maintenue dans les conditions prévues par l'article 5 de la loi du 31 mars 1919 pour les demandes formulées par les titulaires de la carte de combattant. Le congrès demande instamment que le taux des pensions d'invalidité des veuves de guerre, ascendants et les majorations pour enfants soit mis en harmonie avec la cherté de l'existence par l'établissement d'une indemnité calculée périodiquement sur la base d'une échelle mobile, selon les indices du coût de la vie, système déjà appliqué en Belgique. Le congrès insiste pour que les veuves de guerre des militaires de carrière reçoivent les mêmes émoluments que ceux attribués aux veuves bénéficiaires de la loi du 14 avril 1924. En outre, que pour ces deux catégories de veuves il soit tenu compte dans le décompte de la pension des campagnes de guerre ».

Au cours de l'après-midi, sur rapport de Me Painvin, avocat à la Cour, le congrès demande des modifications à la législation en ce qui concerne les grands invalides dont les infirmités complémentaires, même graves, n'entrent pas en ligne de compte si l'infirmité principale n'atteint pas cent pour cent. L'Union des Invalides d'Alsace-Lorraine a demandé que les ascendants des victimes civiles soient traités comme les ascendants des militaires, quel que soit l'âge de la victime et, d'autre part, que le droit à pension pour aggravation leur soit retenu. Cette revendication a été adoptée. En Amérique, des soins gratuits sont attribués pour les maladies et blessures contractées en service, même si l'invalidité est inférieure à 10 %, le congrès demande qu'il en soit de même en France. Il demande également le bénéfice des soins gratuits pour les membres des familles des pensionnés de guerre atteints de maladie contagieuse en soignant leurs malades.

Le congrès demande encore que la perte de l'usage d'un membre soit assimilée à la perte du membre. L'Office National des Mutilés sera invité à statuer plus rapidement sur des propositions émanant des Comités départementaux en ce qui concerne les prêts d'honneur et les prêts professionnels. Les crédits alloués à cet Office National devraient, en outre, être considérablement augmentés.

La Commission des Ports français visitera Dunkerque aujourd'hui, samedi

C'est aujourd'hui samedi que le Port de Dunkerque sera visité par la Commission d'enquête de l'Association des grands ports français.

Voici les différentes manifestations qui sont organisées à cette occasion :

A 7 h. 45. — Petit déjeuner à bord de l'« Alsacien » par lequel les délégués reviennent d'Angleterre.

8 h. 45. — Arrivée de la Commission à la Chambre de Commerce.

9 heures. — Réception des membres de la Commission. Conférence sur le Port de Dunkerque, par M. Broquaire, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

10 heures. — Visite du Port.

13 heures. — Déjeuner offert par la Chambre de Commerce à la Salle Sainte Cécile.

15 heures — Visite des Chantiers de France.

16 h. 30. — Réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.

Vers 18 heures, départ de la Commission pour Paris, par le train spécial.

Plus de 50 maisons ravagées par le feu en Norvège

A 18 h. 30, on a réussi à circonscrire un incendie qui a éclaté à Bergen. Plus de cinquantes maisons ont été détruites. La plupart d'entre elles sont de petits immeubles. Les dégâts ne sont pas encore évalués, mais on les estime à 4 millions de couronnes.

Un ivrogne poignarda sa femme

A Saint-Aubin d'Arquenay, le nommé Mauger, journalier, âgé de 50 ans, en état d'ivresse, a frappé sa femme d'un coup de couteau, la blessant grièvement au bras gauche. Mauger été arrêté par la gendarmerie de Ouistreham. Déjà, il y a quelques années, il avait tenté de tuer sa femme d'un coup de fusil.

LE RHIN A DEBORDE

En raison des pluies torrentielles des dernières semaines, le Rhin est depuis deux jours en hausse constante et son niveau a atteint 5 m. 10 à Strasbourg. Mais il commence à baisser lentement. Le trafic entre Strasbourg et Bâle est complètement interrompu depuis mardi après-midi et celui vers l'aval est rendu extrêmement pénible à cause du fort courant. Les forêts et les champs avoisinant le fleuve sont sous les eaux. Les dégâts causés par les inondations semblent élevés.

La mort de nouveau-nés après vaccination

On mande Berlin que, selon la « Gazette de Voss », deux nouveaux décès se seraient produits parmi les nouveau-nés récemment vaccinés, et trois autres enfants seraient malades. Selon la « Gazette de Berlin à Midi », le chef du service de santé de Lubeck, serait d'avis que le sérum antituberculeux donné aux enfants, même à dose plus forte que celle prescrite aux sages-femmes et aux médecins, ne pouvait pas provoquer les maladies dont sont atteints les nouveau-nés en question.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 17 mai 1930.

Soleil : Lever à 4 h. 09 ; coucher à 19 h. 26.

Lune : Coucher à 7 h. 11.

Aujourd'hui : St-Pascal. Demain : St-Venant.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 mai 1930, à 18 heures :

Baromètre : 767 mil. - hausse depuis la veille à 18 heures : 3 mil. 1.

Thermomètre : Fronde : 17.6 ; minima : 10.6 atteint à 7 heures ; maxima : 20.7 atteint à 16 h.

Etat hygrométrique : 67. Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 0 mil. 8 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du Ciel : très peu nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Beau temps, nuageux, brumeux le matin, vent variable 0 à 3 mètres - minimum de température en hausse de 3 degrés.

TABLEAU D'AVANCEMENT. — Voici les résultats publiés au tableau d'avancement de 1930 pour les Officiers Télégraphistes affectés au Centre de Mobilisation du Génie n° 16, commandé par le Chef de Bataillon Morty au quartier Kléber.

Sont inscrits pour Chef de Bataillon du Génie : les Capitaines Tripard, ingénieur électricien à Rouen ; Kissel, ingénieur-directeur de la Société commerciale, 8 bis, rue des Saules, à Paris.

Pour Capitaines, les Lieutenants : Dufresne électricien à Calais ; Legrand, ingénieur-électricien à Avesnes ; Dutrieux contrôleur à la Cie du Nord, à Arras ; Deuvin, ingénieur en chef des P.T.T. à Lille ; Rossignol, ingénieur électricien à Béthune ; Pauwels, ingénieur électricien à Hondschoote ; Janvier, ingénieur-électricien à Soissons ; Vuillermez, ingénieur-électricien à Douai ; Caron contrôleur des P.T.T. à Rivery-les-Amiens ; Ertieur, directeur général des Tissages Legrand à Lomme.

PASSAGER DE MARQUE. — Hier matin à Dunkerque est arrivé par la malle « Lorrain » lord Blanesburgh, délégué de la Grande-Bretagne à la Commission des Réparations, ayant rang d'ambassadeur. Lord Blanesburgh a pris aussitôt le rapide de Paris.

La grande infortune d'une famille nombreuse de Bruay-en-Artois

Nous signalons à la générosité de nos lecteurs la situation extrêmement pénible, digne du plus vif intérêt, dans laquelle se trouve plongée depuis le décès de son mari, survenu brusquement il y a un mois : Mme veuve Carincotte Marcel, née Rondot Marie-Louise, demeurant à Bruay, 2, rue Massenet, face rue de la République, demeurée veuve avec sept enfants en bas âge : une fille de 10 ans ; cinq garçons de 8, 7, 6, 4 et 2 ans et une fillette de 10 mois.

La famille Carincotte quelque temps avant son malheur.

Mme veuve Carincotte n'a pour nourrir cette nichée que l'aide du Bureau de Bienfaisance de Bruay et de la Caisse de Secours des Mines ; elle ne peut prétendre à pension, son mari étant décédé après quelques jours de maladie.

C'est dire quelle misère est la sienne et combien les secours en argent ou en nature seraient bien accueillis au sein de cette grande famille ; nous adressons un pressant appel aux personnes généreuses et leur demandons de soulager cette grande infortune en envoyant leurs dons 2, rue Massenet, à Bruay-en-Artois.

NOUVEAUX EXPLOITS DE PIRATES CHINOIS

Une centaine de pirates ont arrêté et pillé trois petits vapeurs chinois, dans le voisinage de Chikiang. Ils ont dévalisé les passagers et emporté près de 20.000 dollars.

L'évacuation de la troisième zone rhénane

M. André Tardieu a réuni hier matin, dans son cabinet, à la présidence du Conseil, MM. Maginot, ministre de la Guerre ; Ph. Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères ; le général Weygand, chef d'état-major de l'armée ; le général Guillaumat, commandant de l'armée du Rhin. Dans cette conférence ont été examinées les dispositions à prendre en vue de l'évacuation de la 3e zone rhénane, par les troupes françaises, après la mise en vigueur officielle du plan Young.

35 victimes de la peste, au Caire

On mande du Caire : On signale des cas de peste bubonique qui ont amené la mort de plusieurs personnes à Talbieh, près de la pyramide de Gizeh, aux portes du Caire.

Le nombre de décès s'élèverait à trente-cinq. Le gouvernement s'efforce d'enrayer l'épidémie ; trois mille personnes ont été inoculées et toutes les personnes atteintes isolées.

D'autre part, la menace des sauterelles est de plus en plus inquiétante notamment au sud du Mont Sinaï, les étendues désertiques rendent difficile la lutte contre les insectes.

La politique régionale

UNE REPONSE DE M. LE DOCTEUR DE LAUWEREYNS, PRESIDENT DU COMITE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES A M. LEON MILLOT, PRESIDENT DE LA FEDERATION REPUBLICAINE DU MEME ARRONDISSEMENT

M. le docteur de Lauwereyns, adjoint au maire de Valenciennes, président du Comité Radical et Radical-Socialiste de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante adressée à M. Léon Millot, député, maire de Valenciennes, président de la Fédération Républicaine de l'arrondissement de Valenciennes.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Comité administratif et politique du Parti Radical et Radical Socialiste de l'arrondissement de Valenciennes, après avoir lu avec attention la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 mai 1930, en réponse à la motion adoptée par l'assemblée générale de notre parti, a décidé de vous faire connaître les réflexions que votre lettre lui a suggérées.

« Vous déclarez qu'après avoir voté successivement la gratuité de l'enseignement dans les classes de sixième et de cinquième, vous vous êtes refusé à voter l'extension de cette mesure à tous les degrés de l'enseignement secondaire, avant que des débats sérieux.... etc.

« Sauf erreur de notre part, pareille relation des faits n'est pas rigoureusement exacte :

« Le « Journal Officiel » du jeudi 13 mars (débats parlementaires Chambre des Députés, page 1135) mentionne que vous avez tout d'abord voté contre le paragraphe 1er de l'article 67 B du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1930, lequel commençait par ces mots : « En vue de réaliser progressivement la réforme de la gratuité complète de l'externat dans les établissements d'enseignement secondaire.... ».

« C'est donc ultérieurement, et non pas préalablement comme vous l'indiquez par erreur, que vous avez voté la gratuité de l'externat pour la seule classe de sixième, et non comme vous le dites, par erreur encore, pour les classes de sixième et cinquième.

« Vous avez donc, tout d'abord voté contre le principe de la gratuité de l'enseignement secondaire... puis, vous avez accepté à titre de simple expérience la gratuité de l'externat pour la seule classe de sixième.

« En ce faisant vous avez, dites-vous, entendu défendre contre ses amis une réforme dont les modalités préconisées révélaient un automatisme « maladroit », dont certaines dispositions avaient un caractère « vraiment puéril » et, dont le mécanisme était « ridicule ». N'avez-vous pas été trop sévère pour certains de vos collègues ?!

« Vous nous permettrez de ne pas entendre la chose de la sorte : Vous n'avez pas voté contre un mécanisme mais bien contre le principe lui-même de la gratuité de l'Enseignement secondaire.

« Quant à l'honorable Sénateur Deblerre dont vous avez cru devoir invoquer la haute autorité permettez-nous de vous dire qu'il a voté au Sénat le 11 Avril 1930 le texte contre lequel vous vous êtes prononcé à la Chambre.

« En ce qui concerne la croisade par vous entreprise et poursuivie contre la politique envahissante des formations révolutionnaires, elle n'explique et ne justifie, à notre sens, le vote par vous émis, contre le Cabinet républicain formé par M. Camille Chautemps.

« D'autant plus qu'après vos multiples déclarations, nous étions en droit de penser que vous étiez toujours un républicain de gauche, et, d'espérer que vous vous seriez tout au moins abstenu. N'êtes-vous pas l'élu d'un certain nombre de républicains radicaux et radicaux socialistes ?

« Par ailleurs permettez-nous de vous dire que certains membres de la majorité parlementaire ne partagent point pleinement semble-t-il, la conception qui est la vôtre, en pareille matière, et peut-être à convertir vos propres amis, votre talent s'exercerait il utilement.

« Telles sont les observations qui ont été formulées dans notre séance du mardi 13 mai 1930 et qu'au nom de notre comité politique, j'ai mission de vous faire connaître.

« Veuillez agréer, etc..

« Pour le comité radical et radical-socialiste de l'arrondissement de Valenciennes, le Président : Docteur DE LAUWEREYNS ».

Roubaix

BUREAUX : 46, Rue de la Gare (Téléph. 4-61) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Un homme tombe dans le canal

Hier, vers 17 h., un ouvrier gazier, Camille Van de Wick, 72 ans, domicilié 187, rue de Roubaix, à Mouscron (Belgique), sa journée de travail terminée, longeait le canal pour regagner son domicile. Arrivant à proximité du Pont du Beau Chêne, il buta contre un pavé et, perdant l'équilibre, tomba malencontreusement dans le canal. Heureusement, la chute fut aperçue par des passants, qui se portèrent immédiatement au secours de la victime.

L'un d'eux qui, d'ailleurs, ne s'est pas fait connaître, lui tendit la roue avant de sa bicyclette. Van de Wick saisit aussitôt cette.... « planche » de salut et put ainsi être retiré facilement de l'élément liquide. Il fut ensuite conduit au poste de police du 4e arrondissement. Après avoir reçu quelques soins, il regagna son domicile par ses propres moyens.

ARRESTATION

L'agent de sûreté Lefebvre a procédé, hier matin, vers 9 heures, Grande-Rue, à l'arrestation du nommé Vanlancker Albert, 28 ans, ajusteur, domicilié 83, rue d'Alger, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille, le condamnant à deux mois de prison pour abandon de famille.

Il a été conduit à Lille à la disposition de M. le procureur de la République.

PHONOGRAPHES

J. BARIDAUX, seule maison : 56, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Lutherie-Jazz-Band-Piano. — Facilités de paiement, tél. 37-75. Roubaix Maison de confiance

POLICE DES GARNIS

Le brigadier de police Sadler, accompagné de l'agent Vandenberghe, effectuait, au cours de la journée d'hier, une tournée d'inspection dans les garnis. Se trouvant chez D... Louis, 63 ans, cabaretier, rue des Longues-Haies, il constata que la fiche de présence d'un locataire n'avait pas été déposée au commissariat de police du 3e arrondissement. Contravention a été rédigée à la charge du débitant réfractaire.

Nos Artistes

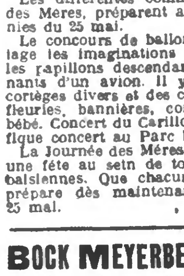

M. Albert LOCQUET

Nous apprenons, que M. Albert Locquet, baryton, Grand Prix d'Honneur des Concours du 14 Juillet, que nous avons eu souvent l'occasion d'applaudir dans les manifestations de bienfaisance, vient d'être engagé au Grand Théâtre Royal de Mons.

Il débutera la saison prochaine comme premier d'opérette et second d'opéra.

JOURNEE NATIONALE DES MERES

Les différentes commission de la Journée des Mères, préparent activement les cérémonies du 25 mai.

Le concours de ballonnets frappera davantage les imaginations enfantines, ainsi que les papillons descendant en flots tourbillonnants d'un avion. Il y aura également des cortèges divers et des concours de voiturettes fleuries, bannières, concours du plus beau bébé. Concert du Carillon, ainsi qu'un magnifique concert au Parc Barbieux.

La Journée des Mères de 1930 sera vraiment une fête au sein de toutes les familles roubaisiennes. Que chacun dans sa sphère s'y prépare dès maintenant et y participe le 25 mai.

BOCK MEYERBEER LE PLUS...... ......APPRÉCIÉ

DÉGREVEMENTS D'IMPOTS

La Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, nous communique les renseignements suivants, concernant les dégrèvements d'impôts, conformément à la loi du 26 avril 1930.

Le taux en principal de la contribution foncière bâtie et non bâtie sera ramené de 18 à 16 % à partir de l'année 1931.

La taxe annuelle sur les bicyclettes est ramenée de 18 à 12 francs.

Le droit de timbre des titres est réduit de la manière suivante :

a) Au comptant :

0.50 % sur les actions si la durée de la société n'excède pas 10 ans ;

1 % sur les actions si la durée de la société dépasse 10 ans ;

1 % sur les obligations.

b) Le droit annuel d'abonnement au timbre est réduit pour les titres précités à 0.05 pour 100.

Le taux de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers est réduit de 18 à 16 %.

La taxe sur le revenu des valeurs étrangères non abonnées est ramenée de 25 à 18 %.

La taxe de remplacement de 3 % sur les engrais les supprimée.

Taxe de luxe. — Les taux majorés de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation sont fixés comme suit :

1° 6 % en ce qui concerne les établissements classés en première catégorie ;

2° 3% pour ceux classés en deuxième catégorie ;

3° 12 % pour les produits de parfumerie et de toilette ;

4° 3 % pour les marchandises, denrées, fournitures et objets quelconques, y compris savons et produit dentifrices ;

5° 6 % pour les automobiles dont le prix dépasse 7.500 francs ;

6° 3 % pour les automobiles transportant des marchandises.

AMATEURS DE PHONO

Venez entendre dans les magasins du Comptoir général des Machines parlantes, à LILLE, 2, rue Neuve, 24, rue Neuve, et 62, rue de Béthune ; à ROUBAIX, 99, Grande-Rue.

LA MARTYRE DU POSTE A GALÈNE

le grand succès de BÉCASSINE (LINE DARIEL) la vedette du poste Radio P.T.T.-Nord, enregistré en patois de Lille, sur disque PATHÉ à saphir et à aiguille, par l'artiste si connue du public de notre région.

SERVICE PUBLIC DE VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Samedi 17 mai, à 8 h. 30, séance de vaccination antidiphtérique gratuite au service d'hygiène, rue de Cassel, 45.

UNE CONFÉRENCE SUR « LES GRANDES LOIS DE LA DESTINÉE »

Dimanche 25 mai, Mme Jeanne Canudo, professeur et femme de lettres et M. Vivian du Mas, homme de lettres, de Paris, feront à Roubaix, à 20 h. 30, salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice, une conférence sous le titre : « Les grandes lois de la destinée ».

Après cette conférence publique et gratuite, les orateurs répondront aux questions qui leur seront posées par les assistants.

BOURSE DE ROUBAIX

Laine peignée, type unique. — Octobre, 9.200 kil. 32.80 ; octobre, 5.000, 32.70 ; novembre, 5.000, 32.70 ; juillet, 5.000, 32.40 ; décembre, 2.500, 32.70 ; juillet, 2.500, 32.50 ; juin, 5.000, 32.40 ; février, 1.000, 30.00 ; mai, 2.200, 32.40.

Cotes. — Janvier, 32.80 ; février, 32.850 ; mars, 32.50 ; avril, 32.50 ; mai, 32.40 ; juin, 32.40 ; juillet, 32.50 ; août, 32.40 ; septembre, 32.60 ; octobre, 32.70 ; novembre, 32.70 ; décembre, 32.70.

LES NOUVELLES LIGNES AERIENNES

La création d'un Aéroport à Flers

Il est une plaine aux environs immédiats de Roubaix où l'œil n'aperçoit que des champs, quelques arbres, quelques toits disséminés dans la campagne. Le regard n'est arrêté par aucune usine, aucune cheminée.

Le désir passionné de trouver aux environs de Roubaix un terrain susceptible de devenir un champ d'aviation a amené d'anciens pilotes et, avec la foi qui les anime, ils ont immédiatement entrepris des démarches pour se rendre acquéreurs à cet endroit d'un terrain qu'ils veulent aménager en aéroport.

Des pourparlers laborieux ont été entrepris pour arriver à ce but. Ils possèdent actuellement les options nécessaires à l'achat à Flers, au Tir-à-Loque, d'un terrain admirablement placé, donnant des lignes d'envol de six cents mètres dans tous les sens et, profitant pour la sécurité des pilotes, des immenses étendues non bâties qui l'entourent.

L'aéroport de Flers est situé au centre géométrique des villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, son accès est facile par le tramway, la ligne Lille-Leers et le tramway Mongy. D'autre part, la commune de Flers a prévu la création d'un boulevard qui relierait directement Flers-Bourg au Grand Boulevard, et qui aboutirait directement à la Planche-Epinoy, et sur lequel une ligne de tramway serait créé.

Des démarches vont être entreprises incessamment près des compagnies françaises et anglaises d'aviation pour faire passer par le Nord de la France les lignes aériennes. Ce sera l'aller et le retour à Londres dans la même journée, l'accès facilité au Havre et à Strasbourg, la liaison assurée avec les grandes lignes internationales et aussi le visite presque journalière de touristes et d'hommes d'affaires étrangers. D'autre part, les déplacements longs et fréquents des chefs d'entreprise de notre région et de leurs collaborateurs principaux justifient amplement l'installation de lignes aériennes avec escale ou point de départ et d'arrivée aux abords de notre ville.

Les acquisitions d'avions par des particuliers, encouragées par des primes de l'Etat, sont déjà une réalité. Des commandes d'avions pour des habitants de notre ville ont été passées et les propriétaires qui ne disposent pas d'un terrain suffisant pour le départ et l'arrivée de leurs appareils ne manqueront pas de les abriter dans les hangars aménagés à Flers.

Enfin, les sociétés françaises et touristiques d'aviation françaises et étrangères, sachant qu'elles trouveront à Flers un abri sûr, ne manqueront pas d'y envoyer leurs pilotes et leurs adhérents.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES A L'INSTITUT TURGOT

Application de la loi Astier

M. le Préfet du Nord a fixé ainsi qu'il suit les dates des épreuves des divers certificats d'aptitudes professionnelles :

I. — **Professions industrielles.** — Ajustage, tournage, forge, menuiserie, modelage, fonderie, fraisage : mercredi 11 juin et jours suivants, à 19 heures ; électricité (poseurs-installateurs, monteurs électriciens) : mardi 17 juin et jours suivants à 19 h. ; dessinateurs industriels : samedi 21 juin, à 14 h. et jours suivants.

II. — **Professions commerciales.** — Traducteurs (anglais, allemand, espagnol), aides comptables, teneurs de livres, sténographes, textiles (tissage, filature laine, filature coton) : lundi 23 juin et jours suivants à 19 h. ; brevet professionnel de comptable : samedi 28 juin, à 14 h. et jours suivants.

III. — **Professions du bâtiment et de l'ameublement.** — Peintres-décorateurs, tapissiers-garnisseurs, plombiers zingueurs, serruriers, tôliers maçons, carreleurs, ébénistes, sculpteurs sur bois : mercredi 11 juin et jours suivants à 19 heures.

L'examen du certificat d'aptitudes professionnelles comporte :

Professions manuelles. — Une épreuve pratique (dix heures environ) ; une épreuve de dessin (deux heures) ; une épreuve de technologie de la profession (2 h).

Professions commerciales. — Une épreuve de français (une heure et demie) ; une épreuve d'arithmétique commerciale (2 heures) ; une épreuve spéciale pour chaque profession.

Peuvent prendre part à ces épreuves les jeunes gens ayant suivi pendant trois ans au moins les cours professionnels obligatoires ou ayant terminé leurs études dans une école publique ou privée d'enseignement technique.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Turgot jusqu'au samedi 7 juin inclus.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

HARMONIE DES ACCORDEONNISTES ROUBAISIENS. — Le Comité ayant décidé, lors de sa dernière réunion, de se rendre à l'exposition d'Anvers, de nombreuses répétitions auront lieu pour l'étude des morceaux à jouer dans l'enceinte de l'exposition, les dimanche matin à 10 h. 30 et mercredi à 19 h. 30. Le voyage se fera en autocar. Pour les familles désirant accompagner la société, le prix du voyage sera discuté prochainement.

— Demain dimanche, répétition générale à 10 h. 30.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Il y aura permanence pour l'inscription des nouveaux membres et l'établissement des formules pour la Carte du Combattant, le samedi de 18 à 20 h., chez L. Bury, rue d'Antoing 17 ; Wecks, rue Théo au Hutin ; le dimanche de 10 h. à midi chez F. Dubois, angle place du Travail et rue E.-Vaillant, H. Roger, Grande Rue 267 ; Bourdon, rue des Arts, 160 ; le lundi de 14 à 18 h., chez H. Roger, Grande Rue 261, le mardi de 14 à 18 h. chez E. Bourgois, place du Progrès, 1 et au siège boulevard Gambetta, 46, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

AMICALE JEAN MACÉ. — L'Amicale Jean Macé porte à la connaissance de tous les amicalistes, que le challenge de tir continuera dimanche 18 mai de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

Nombreux lots en espèces et en nature. Une prime de 5 francs est allouée chaque dimanche au plus beau carton. De très nombreux tireurs sont venus risquer leur chance dimanche dernier et la prime a été enlevée par M. Arthur Dupret, cafetier, rue du Pile.

CHORALE DU FONTENOY. — Dimanche à 11 h., 79 bis, rue Archimède répétition générale en vue du prochain concert.

SOCIETE FAMILIALE « LA SECURITE ». — Les sociétaires sont invitée à assister au cortège de la fête de bienfaisance du dimanche 18 mai. Réunion à 2 h. chez Henri Danel, Auberge de l'Hempempont, 1, rue de Croix.

A LA MUTUELLE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — La cérémonie de la pose de la première pierre du Sanatorium de Sailly-lez-Lannoy, aura lieu la dimanche 1er juin. Ils sont priés de prendre part au cortège qui aura lieu à 15 h. dans cette localité. Pour le banquet qui se donnera à Sailly à 12 h. 30, prière de s'inscrire avant le 25 mai, 43, rue de la Gare. Le prix est fixé à 20 francs.

ASSOCIATION DES A. C. DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET METIERS ET INDUSTRIES TEXTILES. — **Réunions.** — **Comité :** Réunion au local le 25 mai, à 11 h.

Groupe Beaux-Arts : Réunion le mardi 27 mai à 19 h. au Café des Arcades.

Groupe Tissage. — La réunion mensuelle du groupe Tissage aura lieu dimanche prochain, le courant à 10 h. 30 comme de coutume au Petit Amphithéâtre des Cours de tissage rue de l'Ermitage.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain, dimanche, répétition à 8 h. 30, au local.

PARTI DEMOCRATE POPULAIRE. — Samedi 17 mai à 18 h. Café Lambert, Parvis Saint Jean Baptiste. Réunion des adhérents de Roubaix Est.

Ordre du jour : Memento du militaire et La propagande.

PAPIERS PEINTS

Dernières nouveautés en solde couleurs préparées à la céruse à 5 fr. 50 le kilo. — Maison César Frieni, 71, r. J.-Guesde, Roubaix. T. 31 65

ETAT CIVIL

Naissances. — Nicole Willem, contour Saint-Martin, 14. — Paul Gabert, rue des Arts, 36. — Jeannine Vanoost, rue de la Paix, cour Guillaume-Lefebvre. — Andrée Thomas, boulevard de Cambrai, 60, de Lannoy. — Jean Dubois, rue de la Banque, 44. — Michel Terryn, boulevard de Cambrai, 60, de Croix. — Roland Justin, rue de Croix, 18. — Roger Knockaert, rue de la Conférence, 15, cour Fremaux, 4. — Marcel Herman, rue Jules-Guesde, 282. — Stanislawa Darlekan, rue Saint-Antoine, 34.

Publications. — Charles Leplat, employé de commerce, rue du Chevalier-Roland, 20 et Marie Gremeau, s. p., rue Davoust, 39. — Henri Delval, monteur de chauffage, rue de l'Union, 3 et Jeanne Bertheloot, confectionneuse, rue de l'Alma, 124. — Joseph Beuwens, mécanicien, rue des Champs, 27 ter et Georgette Vanhecke, ourdisseuse, boulevard de Belfort, 30. — Oscar Lemyze, courtier en laine, rue Ma Campagne, 98 et Suzanne Journez, s. p., rue des Arts, 68.

Décès. — Léonie Aelgoet, 65 ans, ép. Tievers, rue du Fresnoy, 91, rue du Veau d'Or, 8. — Lydia Szczytkowska, 6 mois, rue des Longues-Haies, 187.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 3-05

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, de service au croisée Carnin, ont arrêté le nommé *Gérard Gœminne*, âgé de 18 ans teinturier, demeurant à Mouscron, rue du Sablé, 100, qui était porteur de 23 kilos de tabac.

Conduit à la gendarmerie, le fraudeur a été dirigé sur la maison d'arrêt de Lille.

UN TRAVAIL PERILLEUX. — Il y a huit jours, pour réparer le coq-girouette qui se trouve à l'extrémité du clocher de l'église du Centre, un hardi ouvrier de l'entreprise Alphonse Destailleur, rue Pierre-Catteau, 95, après avoir posé une échelle sur l'extrémité conique du clocher, s'accroche à la croix au moyen de tractions parvint au sommet de la flèche qui se trouve à 65 mètres de hauteur et enleva le coq autour de l'axe-vertical.

La girouette (coq) après avoir été retapée et remise à neuf sera replacée à l'extrémité du clocher demain dimanche vers midi.

ACCIDENT D'USINE. — A la filature Prouvost et Cie, Emma Reyntjens, âgée de 15 ans, soigneuse, demeurant rue Jules-Mouleux, à Pottes, en voulant retirer de la laine a eu les doigts pris entre le cylindre et les peignes de son métier lui occasionnant des plaies par arrachement des deux dernières phalanges de l'annulaire et de l'auriculaire droits. Le docteur lui a prescrit quatre semaines de repos.

FETES JUBILAIRES D'ESCRIME. — Le comité informe les commerçants que les fêtes jubilaires d'escrime qui devaient avoir lieu les 9, 10 et 11 août sont reportées au 23, 24 et 25 août, cette décision a été prise pour ne pas gêner l'Union Belge et la F.N.C. qui organisent pour ces mêmes journées une grande fête relative au Centenaire de l'indépendance de la Belgique. Néanmoins, deux collecteurs passeront dimanche 18 chez les commerçants de la rue de Tourcoing pour recevoir la cotisation, qui est fixée à 25 fr.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES ET UNION BELGE. — Dimanche 18 mai, à 11 h., remise officielle par M. Thaune, consul général de Belgique, de la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne à M. Albert Fastenackels, président de l'Union Belge. Réunion au siège, à 10 h. 30. Service de secrétariat à partir de 9 h. 30. Le banquet aura lieu à 13 h. 30, 22, Grand'Place.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles des contributions directes et taxes (rôles généraux) sont entre les mains du percepteur de Croix 8t, rue d'Italie, à Roubaix, et en recouvrement depuis le 5 mai.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Rose Lepoutre, rue de France, 35 ; Jacqueline Flipot, rue Vauban, 44.

Publications. — Jules Lantoine, tapisseur, rue des Trois-Pierres, 57, et Elodie Herman, fileuse, 49, rue du Faubourg-de-Valenciennes, à Lille ; Théodule Gravez, employé, rue Edouard Vaillant, et Geneviève Lemaître, employée, 10, rue Ingres, à Roubaix ; Pierre Dedak, aide-mécanicien, rue du Pile, 55, à Roubaix, et Irène Debove, soigneuse, rue du Crétinier, 137 ; Lucien Vandormenile, cylindreur, rue de Merville, 10, à Tourcoing, et Marie Lhermitte, soigneuse, rue du Mont-à-Leux, 417 ; Noël Nys, magasinier, rue du Château d'Or, maisons Callens, 8, et Suzanne Vercoutere, éplucheuse, rue de la Martelotte, 8.

Décès. — Alfred Verhaeghe, 53 ans, caoutchoutier, rue de l'Hôpital, 45 ; Edouard Monteyne, 58 ans, rattacheur, rue des Poilus ; Emile Vercruysse, 33 ans, trieur de laines, rue du Petit Tournal, 77.

MANORANGE

Un sirop d'oranges douces, délicieux au goût, Un effet laxatif certain chez les enfants et les grandes personnes,

Pas de nausées, ni coliques, ni accoutumance, Tels sont les réels avantages du Manorange, dont chaque famille doit être pourvue. C'est une création H. Doublet, docteur en pharmacie, Grande Pharmacie de France, près le Grand-Théâtre, Lille.

CROIX

EN FAVEUR DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE

L'Administration municipale de Croix s'ingénie, et y réussit, à égayer, chaque fois qu'elle le peut, nos bons vieux de l'Hospice. Elle leur offre des distractions aussi nombreuses que possible, pour adoucir l'amertume des longs isolements. Elle fait plus : elle sollicite des concours, elle frappe aux bonnes portes, qui savent s'ouvrir, largement, en un geste généreux.

Et c'est ainsi qu'hier après-midi, M. Pico, directeur du Casino-Théâtre de Roubaix, accueillait aimablement 18 hospitalisés, qui se divertirent fort au cours d'une représentation brillante.

Les vieillards, qui remercient les organisateurs, furent transportés à l'aller comme au retour, par la camionnette de la ville.

De M. Carré, rue de la Makellerie : 162 fr. et un lot de casquettes pour tous les vieillards.

LES VISITEURS NOCTURNES. — Hier matin 16 mai, vers 1 h. 30, M. Truffaut Henri, demeurant 57, rue Victor-Hugo, à Croix, fut réveillé par un bruit provenant du rez-de-chaussée de son habitation.

Il se rendit compte, en descendant au rez-de-chaussée, que sa maison avait été visitée par un nocturne visiteur qui lui avait soustrait dans le buffet de sa cuisine, une bague en or gris avec brillant d'une valeur de 4.000 fr., dans le buffet de la salle à manger, une montre en or, 12 couverts en argent, 10 couteaux de table, 11 couteaux à dessert. Un porte-monnaie en cuir rouge contenant environ 300 ou 400 fr., 2 portefeuilles en cuir, un stylo et un carnet de chèques. L'auto qui se trouvait au garage a été aussi dévalisée d'une serviette en cuir, des papiers d'affaires et d'un permis de conduire tryptique.

L'auteur du vol serait passé dans le chantier d'une maison en construction, aurait escaladé la clôture du jardin et passé dans la cuisine ne fermant pas à clef.

Le vol s'élève à environ 9.000 francs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la C.I.M.A., un manœuvre Codron Paul, 33 ans, 99, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, a eu son index droit engagé entre les organes d'une presse, amputation de la phalange terminale, 30 jours. — Wargner Frédéric, 34 ans, à Lambersart, a eu sa main gauche projetée contre une meule, plaie profonde dos main gauche, 30 j. — Au chantier de la rue d'Oran, à Croix, un terrassier de la maison Carette, Duburcq-Dereudt Arthur, 46 ans demeurant à Zonnebeke, a eu le talon du pied droit pris sous la roue de la piocheuse, fracture du pied droit, six semaines de repos.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les commerçants de la ville, anciens et nouveaux, qui désirent livrer des denrées aux indigents contre des bons du Bureau de Bienfaisance, sont priés de donner leur adhésion écrite au plus tôt à M. le maire président de cette commission. Ceux qui négligeraient de remplir cette formalité se verraient éliminés de ces fournitures pendant un certain temps. Dans l'avenir, ces bons seront remboursés régulièrement tous les deux mois.

CIMETIERE — AGRANDISSEMENT. — Par son arrêté en date du 7 mai, M. le Préfet a autorisé M. le Maire à procéder à toutes opérations de levée de plan de nivellement et autres que pourraient exiger l'étude du projet d'agran-